

« Essebsi veut dissimuler la vérité sur la corruption »

TUNISIE Le témoignage d'un militant de gauche, Jaouhar Ben M'Barek

ENTRETIEN

Juriste, professeur d'université, Jaouhar Ben M'Barek, 46 ans, fait partie de ce qu'on appelle « la société civile » en Tunisie. Il nous confie ses impressions sur l'évolution de son pays.

Le 10 septembre, un millier de manifestants ont protesté contre le projet de loi dit de « Réconciliation économique » qui doit être voté par le parlement. D'aucuns considèrent que cette loi revient juste à accorder l'amnistie aux corrompus de l'ancien régime...

Oui. Il s'agit au départ d'une initiative du président Béji Caïd Essebsi, lequel s'était pourtant abstenu d'en parler lors de la campagne pour l'élection qu'il a remportée en 2014. C'est une mauvaise loi pour au moins quatre raisons : 1. elle est anticonstitutionnelle, contraire à la procédure de la justice transitionnelle prévue par la Constitution pour solder le passé ; 2. ses prétendues retombées financières seront quasi nulles ; 3. le message est catastrophique pour les investisseurs : il nous dit que la Tunisie reste dans l'impunité par rapport à la corruption, qu'elle n'est pas prête à se réformer, que la bonne gouvernance attendra, c'est dramatique ; 4. la loi apporte aux Tunisiens un nouveau sujet de discorde. Il faut dire non ! Va-t-on réhabiliter les Ben Ali et ceux de leur sphère qui se sont servis dans

la caisse durant deux décennies ? Il faudrait être naïf pour croire qu'ils vont rapatrier le fruit de leurs larcins et l'injecter dans l'économie nationale.

Si ce n'est pas une tentative de relancer l'économie, comment analysez-vous alors cette loi de « réconciliation économique » ? C'est la facture que le président doit payer à ses donateurs qui l'ont aidé pendant la campagne électorale ! C'est purement politique. Les deux grands partis coalisés au sein de la majorité gouvernementale tiendront bientôt leur congrès et les dirigeants doivent jeter du lest aux mécontents. C'est donc aussi un donnant-donnant : « je vote cette loi et j'obtiens plus de ministres au gouvernement », voilà ce qu'on offre d'un côté aux « RCDistes » (du nom de l'ancien parti de Ben Ali) au sein de Nidaa Tounès, et de l'autre aux cadres d'Ennahda, le parti islamiste, qui estiment qu'avec un seul ministre le parti a été marginalisé dans l'exécutif. En réalité, cette loi scelle l'alliance historique entre l'ex-RCD et Ennahda.

Pendant ce temps, l'Instance vérité et dignité (IVD), l'organe officiel de la justice transitionnelle, qui doit établir les dossiers des victimes de l'ancien

régime et permettre à la justice de lancer des poursuites, fait l'objet de critiques sévères...

Il y a beaucoup à critiquer et je ne m'en suis pas privé. Mais ici, c'est grave : la loi de « réconciliation » met quasiment fin à la justice transitionnelle ! Il faut savoir que beaucoup de victimes ont déjà été indemnisées et/ou réintégrées dans leurs fonctions. Ôter les crimes économiques de la compétence de l'IVD c'est l'asphyxier. Il faut au moins sauver l'aspect « vérité », plus important que l'aspect « sanctions ». Mettre au jour le « comment » : comment la Tunisie en était arrivée là ? Comment est-elle arrivée à un tel stade de corruption, de malversations, de

mauvaise gouvernance ? L'identification des failles doit permettre d'éviter le retour aux mauvaises pratiques, d'entamer les réformes nécessaires. Mais ceux qui ont procédé au pillage des deniers publics ne veulent pas de ce processus. Et il faut bien constater que le président Essebsi veut empêcher la vérité d'éclater. L'IVD est démunie, elle ne dispose d'aucun levier de manœuvre, tout le monde est contre elle : la justice, la police, le gouvernement, les médias... ■

Propos recueillis par
BAUDOUIN LOOS